



Octobre 2013

BULLETIN MUNICIPAL N° 51

Site Internet : www.saint-thome.fr

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE HELVIE

LES RAPPORTS ANNUELS 2012 d'activités de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), celui sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers ainsi que celui du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sont consultables en Mairie.

LES PREALABLES DU FESTIVAL :

Le bilan 2013 de la fréquentation des spectacles proposés sur le territoire de la CCRH (pour St Thomé : la sieste sifflée et la tragi-comédie acrobatique en duo) ayant accueilli 1200 personnes contre 650 en 2012 et des 2 stages de cirque (132 enfants contre 92 en 2012) est positif et encourage à la reconduction de ces préalables prévus les 14 et 15 juin 2014.

CINEMA REGAIN :

Le 23 octobre, rendez-vous est donné aux plus petits à 14 h 30 pour le retour du **ciné goûter**. 2 films sont proposés : *l'Ogre de la Taïga* (à partir de 4 ans) ou *Lettre à Momo* (à partir de 7 ans). Ceux-ci seront suivis d'un goûter, le tout au **tarif unique de 4,50 €**.

- BIBLIOTHEQUE

Rappel : depuis le 1^{er} octobre, la bibliothèque, située dans la cour du local technique de la mairie, est ouverte les jeudis de 14 h 30 à 16 h 30 et les mardis de 16 h 30 à 18 h 30. N'hésitez pas à vous y rendre.

- ECOLE- PAVOISEMENT

La loi « Peillon » du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République stipule : « la devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics ou privés sous contrat ».

Ce matériel sera donc acheté et installé prochainement.

- ELAGAGE DES PLATANES

Les platanes de la RD 107 et de la RD 210 ainsi que le tilleul du quartier des Crottes seront élagués par l'Entreprise L'Arbre et la Manière de La Garde Adhémar du 12 au 15 novembre prochain. Une circulation alternée sera mise en place.

- TERRAIN DES CROTTES

Afin de mieux identifier ce nouveau terrain communal, il a été décidé de l'appeler « Le Clau » en référence à l'appellation traditionnelle figurant sur les documents cadastraux. Un aménagement de ce terrain est à l'étude qui permettra son utilisation lors de prochaines manifestations.

- REPAS DES AINES

Les personnes domiciliées sur la commune, âgées, au 1^{er} janvier 2013, de 60 ans et plus et leurs conjoints, recevront une invitation pour le repas annuel de fin d'année offert par le CCAS qui se déroulera le Samedi 14 décembre à 12 heures au restaurant du camping « Le Médiéval ». Merci aux personnes concernées qui n'auraient pas reçu d'invitation au 1^{er} décembre de le signaler.

- CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement à 11 heures devant la Mairie pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes.

- INFORMATIONS

ENQUETE DE LA REGION RHONE-ALPES :

Commencée en 2012, la Région réalise du 4 novembre à fin avril 2014 la deuxième vague d'une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les rhônalpins. Les ménages (tirés au sort) sollicités par téléphone seront préalablement informés par une lettre du Conseil régional.

CLUB DE TENNIS :

Assemblée Générale : samedi 26 octobre 2013 à 18 h 30 à la salle des fêtes. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

OPERATIONS BRIOCHES :

Les bénévoles remercient les donateurs pour leur geste et leur accueil. Grâce à leur générosité, la somme de 522 € a été récoltée et reversée au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche. Les fonds recueillis serviront à améliorer les conditions de vie et de travail des personnes handicapées.

OBJET TROUVE A RECLAMER EN MAIRIE:

Il a été trouvé dimanche 6 octobre, vers la place de la Mairie, une pochette noire de ceinture avec mousqueton rouge contenant des câbles (téléphone portable, appareil photo ou PC).

- ETAT CIVIL

Le 21 septembre, Pierre LOVICHY et Larisa RUDNIKOVICH
et le 5 octobre, Juan SANCHEZ et Jocelyne RUARD
s'unissaient par le mariage.

Nous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer deux décès.

Le 7 octobre, Monsieur Patrick BRANCHEREAU, domicilié quartier l'Auche,
et le 15 octobre, Madame Thérèse BARBIER veuve de Monsieur André TRIADON,
domiciliée au Village.

Nos sincères condoléances aux familles et aux proches.